



Commission des solidarités

4442 - Aide à l'investissement

Equipements sociaux divers - Personnes âgées et/ou handicapées

Rapport n° CP/2012/660

Service gestionnaire :

Service établissements et institutions

Résumé :

Le présent rapport concerne des subventions accordées pour des investissements réalisés en faveur des personnes âgées et/ou handicapées.

CCAS de BISCHEIM

Renouvellement du parc informatique, achat d'une scelleuse et remplacement d'un volet en bois

Le centre communal d'action social de Bischheim souhaite acquérir 8 nouveaux ordinateurs et une scelleuse pour la résidence pour personnes âgées Charles Huck et remplacer à l'identique un volet en bois à la Villa Arc-en-Ciel.

Les ordinateurs sont estimés à 4 000 €, la scelleuse à 5 000 € et l'installation du volet à 1 732 € hors taxe. Le projet sera financé, hormis la subvention départementale, sur fonds propres. Le mobilier et les travaux émarginent sur deux lignes budgétaires distinctes. Ce projet fait donc l'objet de deux subventions.

Il vous est proposé d'accorder au CCAS de Bischheim une subvention de **900 €** pour l'acquisition de 8 ordinateurs et d'une scelleuse destinés à la résidence pour personnes âgées Charles Huck et une subvention de **173.20 €** pour le remplacement d'un volet à la villa Arc-en-Ciel, représentant chacune 10 % de la dépense prévisionnelle hors taxe.

Association Conseil-Evaluation-Exposition-Prévention (CEP-CICAT)

2 rue Evariste Galois – 67201 ECKBOLSHEIM

Travaux et acquisition de mobilier

Créée en 1987, l'association CEP est un espace ouvert à tous ceux qui sont sensibilisés à la réadaptation et à l'insertion de la personne handicapée ou âgée. Sur plus de 1 000 m², une gamme aussi complète que possible présente les matériels nécessaires à l'autonomie de la personne.

L'association envisage de rénover ses locaux (cloisons, plafonds, électricité, peinture) et créer des espaces bureaux et de réception des usagers. Elle désire également acquérir du mobilier. Les dépenses sont estimées globalement à 98 005 € TTC dont 49 011 € pour les travaux et 48 994 € pour le mobilier.

Le plan de financement espéré pour ce projet est le suivant : subvention départementale : 9 800 €, subvention de la Ville de Strasbourg : 14 002 €, fonds propres : 24 203 €, emprunt : 50 000 €. Le mobilier et les travaux émarginent sur deux lignes budgétaires distinctes. Ce projet fait donc l'objet de deux subventions.

Il vous est proposé d'accorder à l'association Conseil-Evaluation-Exposition-Prévention (CEP-CICAT) à Eckbolsheim une subvention de **4 901 €** pour les travaux et une subvention de **4 899 €** pour l'acquisition du mobilier, représentant chacune 10 % de la dépense prévisionnelle TTC.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
35584	204-2041781-53	1 000,00 €	1 000,00 €	900,00 €
35425	204-2041782-53	250,00 €	250,00 €	173,20 €
35415	204-20422-52	307 066,25 €	217 457,50 €	4 901,00 €
35580	204-20421-53	12 011,00 €	4 899,00 €	4 899,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer les aides suivantes, conformément au tableau annexé :

- au CCAS de Bischheim une subvention de 900 € pour l'acquisition de 8 ordinateurs et d'une scelleuse destinés à la résidence Charles Huck et une subvention de 173,20 € pour le remplacement d'un volet à la villa Arc-en-Ciel, représentant chacune 10 % de la dépense prévisionnelle hors taxe,
- à l'association CEP-CICAT à Eckbolsheim une subvention de 4 901 € pour les travaux de rénovation de ses locaux et une subvention de 4 899 € pour l'acquisition de mobilier, représentant chacune 10 % de la dépense prévisionnelle toutes taxes comprises.

Strasbourg, le 20/08/12

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL